

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 46312 B1** (51) Cl. internationale : **H02G 3/04**

(43) Date de publication :
28.10.2020

(21) N° Dépôt :
46312

(22) Date de Dépôt :
22.10.2018

(30) Données de Priorité :
25.10.2017 ES 20170031290U

(71) Demandeur(s) :
Unex Aparellaje Electrico S.L., Rafael Campalans 15-21 08903 L'Hospitalet de Llobregat (Barcelona) (ES)

(72) Inventeur(s) :
MOSTAZO OVIEDO, José Antonio

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP18201812.7

(74) Mandataire :
SABA & CO., TMP

(54) Titre : **COIN D'ÉCHELLE DE CÂBLE**

(57) Abrégé : La présente invention concerne un coin d'échelle à câbles (1), formé par deux rails latéraux courbes coplanaires (2A, 2B) fixés l'un à l'autre par des traverses (3) espacées l'une de l'autre, dans lequel les traverses (3) et les rails latéraux sont des profilés constitués d'un matériau polymère, et dans lesquels les traverses (3) sont ajustées par pression dans des canaux (4A, 4B) des côtés intérieurs des rails latéraux (2A, 2B). Aux deux extrémités du coin d'échelle à câbles (1), les deux rails latéraux (2A, 2B) se terminent dans un même plan perpendiculaire auxdits rails latéraux (2A, 2B). Dans l'un des rails latéraux (2A), une face ouverte (5A) du canal (4A) présente des parties élargies dans lesquelles pénètrent les extrémités des traverses (3). Dans l'autre rail latéral (2B), le canal (4B) est uniforme, de sorte que les extrémités des traverses pénètrent par une face ouverte (5B) dudit canal (4B) dans n'importe quelle position le long du rail latéral (2B).

REVENDEICATIONS

1. Coin d'échelle de câble (1), constitué par deux rails latéraux coplanaires (2A, 2B) fixés l'un à l'autre par une pluralité d'entretoises (3) mutuellement espacées
5 les unes des autres, ladite pluralité d'entretoises (3) constituant une surface de logement de câble discontinue, dans lequel chacune desdites entretoises (3) est un profil réalisé en un matériau polymère et chacun des rails latéraux (2A, 2B) est un profil réalisé en un matériau polymère,
10 dans lequel le côté intérieur de chacun desdits rails latéraux (2A, 2B), faisant face au rail latéral opposé (2A, 2B), forme un canal (4A, 4B) comportant une face ouverte (5A, 5B) orientée vers ledit rail latéral opposé (2A, 2B), et dans lequel lesdits canaux (4A, 4B)
15 des rails latéraux (2A, 2B) et les deux extrémités de chacune desdites entretoises (3) sont formés de telle sorte que lesdites extrémités des entretoises (3) soient introduites dans lesdits canaux (4A, 4B) à travers ladite face ouverte (5A, 5B) et s'adaptent, et soient adaptées
20 par encliquetage, dans lesdits canaux (4A, 4B), caractérisé en ce que :

- lesdits deux rails latéraux (2A, 2B) comportent un segment incurvé (6) avec une courbure continue sans points angulaires ;

25 - aux deux extrémités dudit coin d'échelle de câble (1), lesdits deux rails latéraux (2A, 2B) s'achèvent par un seul et même plan (7, 8) perpendiculaire auxdits deux rails latéraux (2A, 2B) ;

- dans l'un (2A) desdits rails latéraux (2A, 2B), ladite face ouverte (5A) du canal (4A) est munie de parties élargies (9A) réparties le long dudit rail latéral (2A), lesdites parties élargies (9A) et ladite face ouverte (5A) étant formées de telle sorte qu'une extrémité correspondante desdites entretoises (3) entre dans ledit
30 canal (4A) par l'intermédiaire de chacune desdites parties
35

élargies (9A) et soit immobilisée dans ladite partie élargie (9A) dans la direction longitudinale dudit rail latéral (2A) ;

5 - et dans l'autre (2B) desdits rails latéraux (2A, 2B), ledit canal (4B) est uniforme le long dudit rail latéral (2B), de telle sorte qu'une extrémité correspondante desdites entretoises (3) soit introduite dans ledit canal (4B) par l'intermédiaire de ladite face ouverte (5B) de celui-ci dans n'importe quelle position le
10 long dudit rail latéral (2B).

2. Coin d'échelle de câble (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que ledit segment incurvé (6) forme un angle compris entre 90° et 150°.

3. Coin d'échelle de câble selon l'une quelconque des
15 revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que ledit rail latéral (2A) ayant une face ouverte (5A) du canal (4A) qui est munie desdites parties élargies (9A) est le rail latéral situé le plus à l'intérieur dudit coin d'échelle de câble (1) par rapport à la courbure dudit segment
20 incurvé (6).

4. Coin d'échelle de câble selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que lesdits deux rails latéraux (2A, 2B) comportent un segment final rectiligne (10) dans la continuation de chacune des deux
25 extrémités dudit segment incurvé (6).